

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL
CONSEIL AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES
BRUXELLES – 4 novembre 2008

Adoption de l'ordre du jour

Approbation de la liste des points "A"

Suivi du Conseil Européen du 15 octobre 2008: préparation des initiatives internationales en réponse à la crise financière.

= *Echange de vues*

Fiscalité

a) Taux réduits de TVA (AL)

= *Orientation générale*

b) Lutte contre la fraude à la TVA

- Propositions de modification de la directive TVA et du règlement de coopération administrative en matière de TVA en vue de lutter contre la fraude fiscale liée aux opérations intracommunautaires (AL)

= *Orientation générale*

c) (évent.) Diverses dispositions en matière de TVA (*) (AL)

= *Accord politique*

d) (évent.) Régime général d'accises (AL)

= *Orientation générale*

e) (évent.) Coordination des systèmes de fiscalité directe

- Modalités de taxation à la sortie

= *Résolution du Conseil*

Changement climatique et stabilisation des prix des indemnités sous le système d'échange des quotas d'émission après 2012

= *Echange de vues*

Stratégie de Lisbonne

= *Point d'information*

Divers

* Point sur lequel un vote peut être demandé

p.m.

Lundi 3 novembre

11.30-12.30 Troika avec le Parlement

14.30-16.30 Dialogue macroéconomique

17.30 Eurogroupe

Mardi 4 novembre

8.30-9.30 Petit déjeuner de l'ECOFIN

9.30 ECOFIN

15.00(*horaire tbc*)Réunion conjointe UE-AELE
